

Service instructeur
Coordination des Actions
Territoriales

N° 11e/14-07

Service consulté

**PARTENARIAT POUR L'INVESTISSEMENT 2006-2008 ENTRE
LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET LA VILLE DE SAINT-LOUIS
2^{ème} PROGRAMMATION DES AIDES**

Résumé : *deuxième programmation de projets d'investissement de la Ville de Saint-Louis : deux opérations structurantes à inscrire dans le partenariat pour l'investissement 2006-2008 pour un montant global de 795 706 €.*

Par délibération en date du 9 décembre 2005 (rapport n° 2006/I - 11^e/01), le Conseil Général a décidé de renouveler le partenariat pour l'investissement avec la Ville de SAINT-LOUIS pour la période 2006-2008 (1 500 000 euros) et a donné délégation à la Commission Permanente pour assurer le suivi de ce dispositif et programmer les opérations qui en découlent.

I. Programmation antérieure :

Une première programmation des aides du Département à la Ville de Saint-Louis pour trois projets d'un montant total de 404 294,00 € a été validée par la Commission Permanente du 08 septembre 2006.

Il s'agissait d'aides aux projets suivants :

▪ **Restructuration du Stade d'athlétisme dit « stade de la frontière »**

Le projet consiste en la rénovation d'un équipement sportif spécialisé datant de 1953 en vue de permettre l'organisation de compétitions officielles (championnats régionaux, interrégionaux mais aussi des rencontres internationales).

Aide départementale au titre du partenariat 2006 - 2008 : 78 255 €.

▪ **Création d'un café littéraire**

La Ville de SAINT-LOUIS a souhaité conserver et rénover un bâtiment à caractère patrimonial datant de 1858 à colombage pour y exploiter un café littéraire conçu pour être un trait d'union entre la médiathèque, les cinémas et le théâtre.

Aide départementale au titre du partenariat 2006 – 2008 : 176 192 €.

▪ **Divers travaux de voirie**

Notamment les abords du lycée Jean Mermoz, de la Rue des Champs, de la Rue de Morcenx, de la Rue de l'Etoile, de la Rue du Temple et de la Rue de la Synagogue.

Aide départementale au titre du partenariat 2006 – 2008 : 149 847 €.

II. Nouvelle programmation.

Pour l'année 2007, la Ville de SAINT-LOUIS a justifié du démarrage de deux opérations structurantes qu'elle compte réaliser en 2007 et 2008.

Ces opérations sont les suivantes :

▪ **L'aménagement de la Place de l'Europe.**

La Place de l'Europe est un espace stratégique pour la ville, située au centre de la commune et présentant une surface de 7000 m², cette place est le théâtre du marché hebdomadaire constitué de plus de 80 commerçants.

Le projet d'aménagement de cette place vise deux objectifs principaux :

- la mise aux normes sanitaires pour les besoins du marché (eau, électricité, déchets...),
- le réagencement des espaces disponibles afin d'optimiser l'accueil des stands (notamment création d'un espace couvert) et d'améliorer le paysage urbain.

Début des travaux : juillet 2007.

Fin prévisionnelle des travaux : décembre 2007.

Coût du projet : 1 367 385 €.

Aide départementale prévue : 150 000 € – taux de subvention 11%.

Solde net à la charge de la ville : 623 460 €.

▪ **La réalisation d'un centre technique municipal.**

Les ateliers municipaux de la ville de Saint-Louis sont structurés en cinq entités (atelier voirie bâtiment, atelier électricité, le service des espaces verts, le garage municipal, la régie des manifestations) dispersées dans quatre lieux différents et en partie inadaptées ou ne permettant pas d'évolution significative.

La réalisation de ce centre technique répond à un souci d'optimisation de gestion et de rationalisation des surfaces de stockage.

Cette construction sera réalisée sur le site des anciens établissements DANZAS (9, rue Alexandre FREUND) dont la ville s'est portée acquéreur en 2003.

Il regroupera les services suivants :

- voirie bâtiment,
- électricité,
- garage municipal,
- régie des manifestations.

Début des travaux : février 2007.

Fin prévisionnelle des travaux : mars 2008.

Coût du projet (hors acquisition) : 3 082 858 €.

Aide départementale prévue : 645 706 € (dans le cadre du partenariat 2006-2008 auxquels s'ajoutent 30 800 € au titre du partenariat 2005 soit un taux de subvention de 22 %).

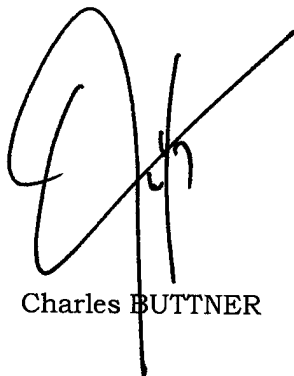
Solde net à la charge de la ville : 2 289 756 €.

Il vous est demandé d'approuver la programmation de ces deux opérations au titre du partenariat pour l'investissement avec la Ville de Saint-Louis pour un montant total de 795 706 €.

L'inscription se fera sur le programme F032 – chapitre 204 – Fonction 71 – Nature 20414 – Enveloppe 80 493 : Partenariat Ville de SAINT-LOUIS.

Une troisième et dernière programmation vous sera présentée dans les mois prochains pour un soutien à la restructuration de deux foyers associatifs.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER